

COMMENT OBTENIR UNE COPIE DES VOS AVIS DE COTISATION:

Avis de cotisation Provincial:

Pour obtenir une copie électronique:

Pour obtenir une copie électronique, vous devez absolument avoir transmis votre déclaration d'impôt électroniquement. Sinon, vous devez l'obtenir par téléphone ou en personne. Allez sur <http://www.revenu.gouv.qc.ca> et cliquez sur l'onglet « Particulier » et vous devez être ou vous abonner au service « Clic Revenu ».

Pour obtenir une copie par Téléphone:

Les préposés disent que le délai est de 35 jours mais les délais normaux sont d'environ 2 semaines :

Téléphone : 514 864-6299 ou 1 800 267-6299

En personne:

Vous pouvez également vous présenter en personne à un bureau de Revenu Québec près de chez vous. Vous pouvez consulter la liste des bureaux par municipalité au http://www.revenu.gouv.qc.ca/fr/nous_joindre/

Avis de cotisation Fédéral:

Pour obtenir une copie électronique:

Allez sur le <http://www.cra-arc.gc.ca/> cliquer sur « Mon Dossier » et inscrivez vous pour obtenir un e pass si ce n'est pas déjà fait. Délais pour avoir un accès électronique à votre avis de cotisation est de 5 jours ouvrables.

Par Téléphone:

Au 1-800-959-7383 délais 5 jours ouvrables mais les délais usuels sont de 2 jours ouvrables.

En personne:

Depuis le mois de mars 2005 il n'est plus possible d'obtenir de copie de votre avis en vous présentant en personne aux bureaux de Revenu Canada.